

Villes 2018 et Villages Heuris

Plus belle ma commune

Programme départemental des Villes et Villages fleuris

Palmarès



Commission Départementale

Jury Départemental des Villes et Villages Fleuris (élus de la commission)

M. Jean-Luc FALIP Vice-Président délégué à l'aménagement rural, agriculture,

viticulture, pêche et forêt : Président de la commission WF

Mme Nicole MORÈRE Vice-Présidente déléguée à l'administration générale et aux moyens

Mme Catherine REBOUL Conseillère départementale du canton de Cazouls lès Béziers

Mme Bernadette VIGNON Conseillère départementale du canton de Lunel

M. Brice BONNEFOUX Conseiller départemental du canton de Mauguio

Pôle Environnement et Prévention Sanitaire - Direction de l'Environnement et du cadre de Vie

Mme Natacha NION Directrice PEPS
Mme Aline BAUDOUIN Directrice DECV

Mme Véronique POIRIER Mission Conseil Paysages, Villes et villages fleuris

Membres du jury départemental (jurés)

Conseils Techniques villes et centre de formation

M. Gilles BLAYA Responsable de secteur Communauté Agglo Hérault Méditerranée

M. Jean Louis MANIEZ Directeur adjoint Services techniques – Lunel

Mme Pauline LAMBREY Chef de service Jardins et Espaces Naturels – DPB – Montpellier

Mme Elisabeth OFFRET Coordinatrice - INSET - CNFPT

M. France<mark>sco</mark> PICASSO Enseignant CFPPA Agropolis – Montpellier

M. Patrick LASFARGUES Service Espaces Verts – La Grande Motte

Membres du Conseil Départemental/ADT/CAUE de l'Hérault

Mme Muriel ALEXANDRE Chargée de programme eau, littoral – DTME – DETIE

Mme Cyrille BACABARA Chargée d'opérations – Direction des routes – service entretien

M. Patrick BONORA
Pôle des Moyens Opérationnels – Espaces Naturels
M. Christian CAZIN
Mission Développement durable, études & prospectives

Mme Marielle CHAPEL Service Urbanisme Info Géographique - DUIFP - PST

M. Pierre-Henri COLOMBIER Directeur DUIFP – PST – AT

M. Denis FRAISIER Paysagiste – CAUE34

Mme Sophie GAURY Pôle des Moyens Opérationnels/- Espaces Naturels

Mme Isabelle HACQUARD Chargée de mission – ADT34 /

Mme Sabine HUET Chargée de programme environnement – SBEN – DETIE

Mme Marie LANGUEPIN Service Urbanisme Info Geographique – DUIFP – PST

Mme Géraldine LEFRANC-VERNA Chargée de mission – ADT34

M. Rodolphe MAJUREL Chargée de programme environnement – SBEN – DETIE

Mme Caroline MULLER Chargée de programme eau – DTME – DETIE

Mme Béatrice NOIZET Animatrice - SMDE - PEPS - DETIE

Mme Serena PALAZZI Architecte et paysagiste - CAUE34

M. Jacques PATRI Chef de service - ADT34

M. Christophe RIEUFREGIER

Chargé de programme – SMDE – PEPS – DETIE

M. Eric SAQUET

Chef de service Urbanisme Info Géographique – PDA

Chargée de programme environnement – SBEN – DETIE

Mme Gisèle SOTERAS

Chargée de programme – Observatoire viticole – DDRA

Professionnels

Mme Florence BINESSE Ingénieur horticole – Bureau d'études ENFORA
M. Clément BAUDOT Ingénieur Ecophyto FREDON L-R / OCCITANIE
M. Jérémy SAUNAL Pépinièriste – pépinières Le Cannebeth – Mauguio

M. Philippe TIXIER-MALICORNE Directeur FREDON L-R / OCCITANIE

Mme & M. Annick / Jérôme TRONC Pépiniéristes – pépinières de Montimas – Béziers

77 Communes inscrites en 2018

Adissan Agde Aumes

Balaruc-les-Bains

Bassan Beaufort Beaulieu Bédarieux Bessan Béziers Brissac Cabrerolles

Cambon-et-Salvergues

Capestang Caussiniojouls

Caux

Cazouls d'Hérault Cazouls-les-Béziers

Cessenon-sur-Orb

Florensac Fraïsse-sur-Agoût

Frontignan Ganges

Gigean Grabels Jacou Juvignac

La-Grande-Motte

La-Salvetat-sur-Agoût

Lavérune Le-Cros Lespignan Lodève Lunas Lunel

Lunel-Viel Maraussan Marsillargues Mauguio-Carnon

Mèze Mireval Montagnac Montouliers Montoulieu Montpellier Montpeyroux Mourèze

Nézignan-l'Evêque

Olonzac Pérols Pézenas Pierrerue Puimisson Riols

Murles

Saint-André-de-Sangonis Saint-Bauzille-de-Putois Saint-Géniès-de-Fontedit Saint-Géniès-des-Mourques Saint-Georges d'Orques Saint-Gervais-sur-Mare Saint-Guilhem-le-Désert Saint-Jean-de-la-Blaquière

Saint-Just

Saint-Mathieu-de-Tréviers Saint-Nazaire-de-Pézan Saint-Pons-de-Mauchiens Sainte-Croix-de-Quintillargues

Salasc Servian

Thézan-les-Béziers

Valergues Vias

Vic-la-Gardiole Villeneuve-les-Béziers

Villeveyrac

Communes labellisées en 2018

29 communes labellisées

Une fleur

12 communes

Agde Frontignan Ganges Grabels

La-Salvetat-sur-Agout

Le-Cros Maraussan Mèze Montagnac

Saint-Guilhem-le-Désert

Saint-Just Vic-la-Gardiole

Deux fleurs

14 communes

Balaruc-les-Bains Bédarieux Caussiniojouls

Lunel

Mauguio-Carnon Montpellier

Mourèze Murles

Nézignan-l'Evêque

Pézenas Pérols Riols Salasc

Villeneuve-les-Béziers

Trois fleurs

2 communes

Béziers

La Grande Motte

Ouatre fleurs

1 commune

Fraïsse sur Agoût



Attributions



Prix de l'aménagement de la circulade

Caux

Prix de l'initiative logement « permis de louer »

Cazouls-les-Béziers

Prix des actions pédagogiques en milieu scolaire

Cers

Prix de la première participation « développement durable »

Cessenon-sur-Orb

Prix des animations aux jardins

Lunel-Viel

Prix de plantations de grimpantes sur barrières et prix du jardinier

Montpeyroux

Prix de la première participation « village accueillant »

Sainte-Croix-de-Quintillargues

Prix de la valorisation du centre ancien

Saint-Géniès-des-Mourgues

Prix de la création d'un parc urbain

Servian

Prix de la valorisation « fresques murales »

Thézan-les-Béziers

Prix de la préservation des pollinisateurs

Villeveyrac

Première catégorie

communes de moins de 1 000 habitants

Récompense aux communes lahellisées

Label 4 fleurs

Fraïsse-sur-Agout

Label 2 fleurs

Caussiniojouls Mourèze Murles Riols Salasc

Label 1 fleur

Le Cros

Saint-Guilhem-le-Désert

Proposition Label 1 fleur

Cambon-et-Salvergues Saint-Gervais-sur-Mare

Deuxième catégorie

communes de 1 001 à 5 000 habitants

Récompense aux communes labellisées

Label 2 fleurs

Nézignan l'Evèque Villeneuve-les-Béziers

Label 1 fleur

Prix

Lespignan

2º prix ex-équo

« réflexion urbaine »

2º prix ex-équo

5º prix ex-équo

5º prix ex-équo

« compositions paysagères »

Bassan option

Bessan option

4º prix

Mireval

Lavérune

Ganges La-Salvetat-sur-Agoût Maraussan Montagnac Saint-Just Vic-la-Gardiole

départementaux

Troisième catégorie

communes de 5 001 à 30 000 habitants

Récompense aux communes labellisées

Label 3 fleurs

La-Grande-Motte

Label 2 fleurs

Balaruc-les-Bains Bédarieux Lunel Mauguio-Carnon Pérols Pézenas

Label 1 fleu:

Agde Frontignan Grabels Mèze

Prix départementaux

1er prix

Jacou

2º prix

Gigean

3º prix ex-équo

Lodève

3º prix ex-æquo

Saint-Georges d'Orques

5^e prix

Vias

Cinquième catégorie communes de plus

de 80 000 habitants

Quatrième

communes de 30 001

à 80 000 habitants

catégorie

Récompense

lahellisées

Label 3 fleurs

Béziers

aux communes

Récompense aux communes labellisées

Label 2 fleurs

Montpellier

Prix départementaux

1er prix

Beaufort

2e prix

Cazouls d'Hérault

3^e prix

Montoulieu

4e prix

Saint-Nazaire-de-Pézan

5º prix ex-équo

Cabrerolles

5º prix ex-éguo

Pierrerue

Prix d'encouragement

Saint-Mathieu-de-Tréviers

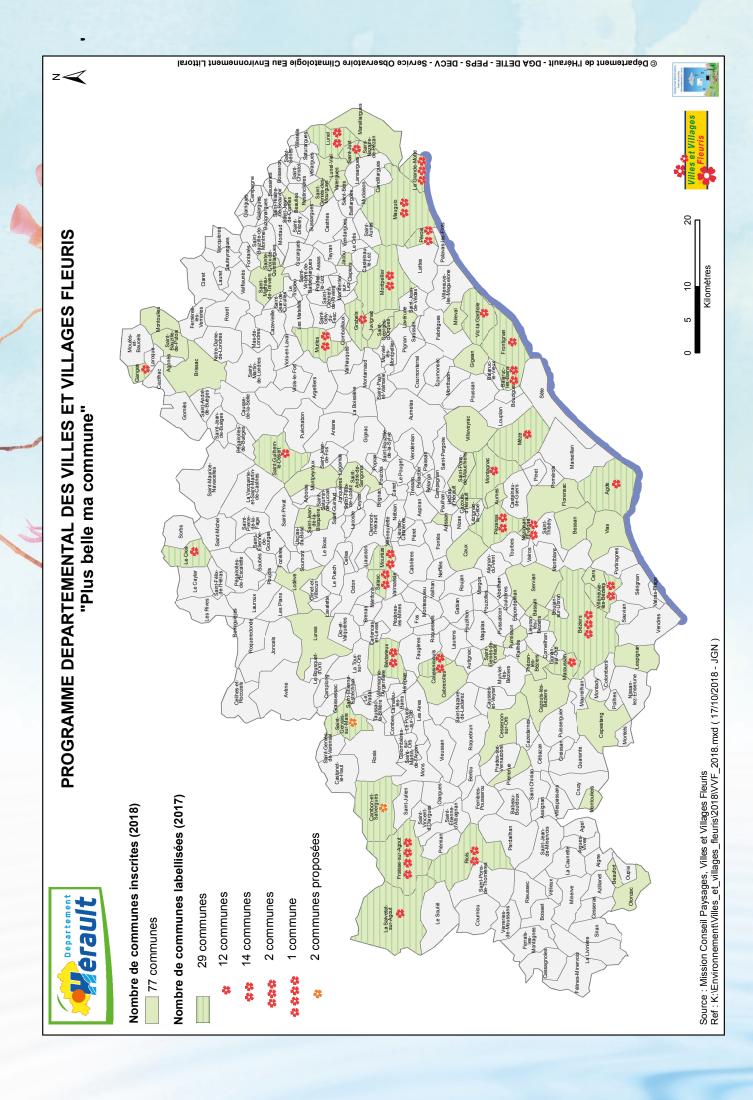
Adissan Capestang Olonzac Puimisson Saint-Bauzille-de-Putois

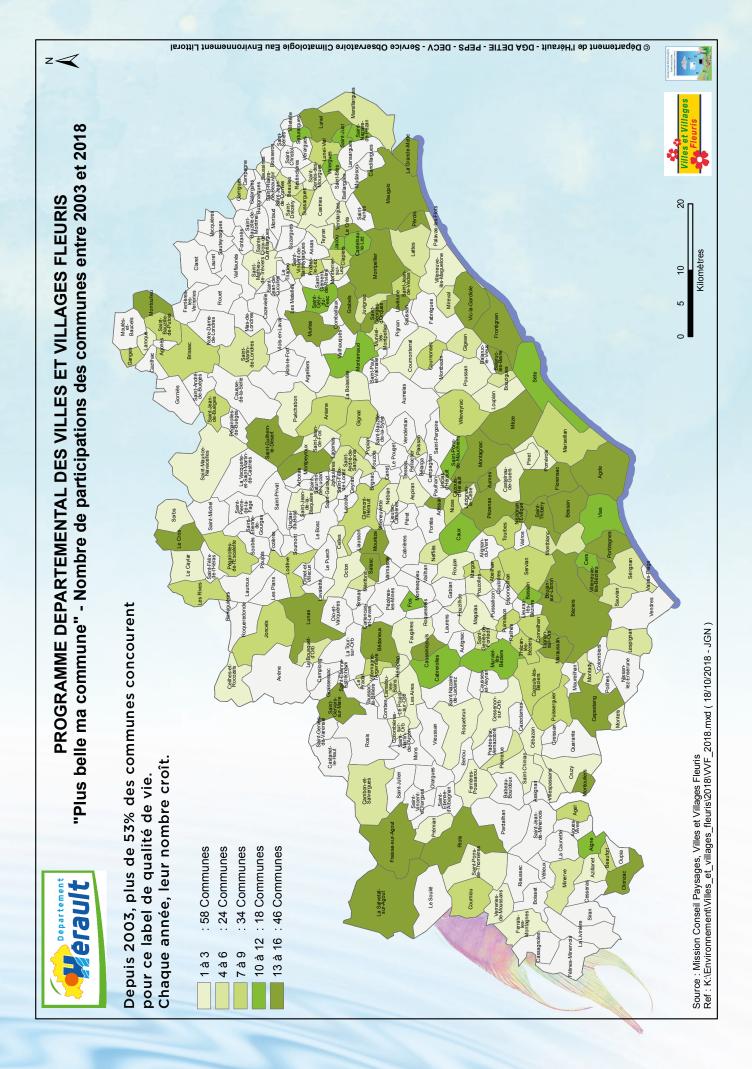
d'encouragement

Juvignac Saint-André-de-Sangonis

Prix d'encouragement

Aumes Lunas Montouliers Saint-Pons-de-Mauchiens





Informations aux communes

Programme de la remise des prix du 13 décembre 2018

9h30 Accueil café

10h Accueil par :

- Monsieur Christophe MORGO Maire de Villeveyrac Vice-Président du Conseil Départemental – Délégué à l'environnement
- Monsieur Jean-luc FALIP Vice-président du Conseil Départemental – Délégué à l'aménagement rural, agriculture, viticulture, pêche et forêt
- Monsieur Claude BARRAL Vice-président du Conseil Départemental – Délégué au développement économique et au tourisme

10<mark>h30 Inte</mark>rventions sur le thème « Mon Hérault sans phyto »

- FREDON : charte zéro-phyto
- Vidéo et débat sur la gestion des routes départementales
- Témoignage de particuliers (verger partagé)

11h30 Remise des prix aux lauréats

12h30 Buffet

13h30-14h00 Visites de sites au choix *

- Plantations de haies et prairies mellifères avec Monsieur
 Christophe Morgo Maire de Villeveyrac
- Parc pédagogique de la Ligue pour le Protection des Oiseaux (LPO) avec Camille Fraissard

*merci de vous inscrire dès l'arrivée auprès des hôtesses

Palmarès 2018

Chaque commune inscrite en 2018 reçoit un abri à chauve-souris

Lauréats

- Les prix spéciaux et les communes de catégorie 1 et 2 se verront attribuer un bon d'achat à valoir chez un horticulteur ou chez un pépiniériste à utiliser impérativement avant le 15 octobre 2019.
- Les communes de catégorie 3 (non labellisées) recevront deux livres.

Les prix sont à retirer à la fin de la cérémonie, émargement auprès des hôtesses



